

28 nov 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 28 novembre 2003](#)

Hélicoptère belge pour la lutte anti-drogue aux Caraïbes

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a pris acte de la mise à disposition et de la mise en ?uvre d'un hélicoptère de type Alouette III à bord d'une frégate néerlandaise dans la mer des Caraïbes occidentales, dans le cadre des opérations de lutte contre le trafic de drogue.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a pris acte de la mise à disposition et de la mise en ?uvre d'un hélicoptère de type Alouette III à bord d'une frégate néerlandaise dans la mer des Caraïbes occidentales, dans le cadre des opérations de lutte contre le trafic de drogue.

Plus aucun hélicoptère de la marine royale néerlandaise n'étant disponible, les Pays-Bas ont demandé à la Belgique de mettre un hélicoptère Alouette III à sa disposition, étant donné que c'était primordial pour le succès de l'opération. La présence de cet hélicoptère accentue la coopération avec la Marine néerlandaise et permet à la Marine belge de faire part de son expérience en matière d'opérations anti-drogue. Le départ est prévu le 7 janvier 2004 et le retour, le 20 juillet 2004. Cinq militaires seront, par ailleurs, engagés dans l'opération (*).(*) par l'application de l'AR 94, position engagement opérationnel, sous-position engagement d'observation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe